



www.tegral.fr

**SABLES ET GRAVIERS - TRANSPORTS - RECYCLAGE
FABRICATION D'ENROBÉS - DE GNT - DE GRAVE CIMENT**

SAS au capital de 1 337 930 €
Route de Bantzenheim - BP 10063
68392 BALDERSHEIM CEDEX
Tél 03 89 56 52 88
Fax 03 89 56 46 58

Banque Populaire FR 76 14707508287021483337806
BNP Paribas Mulhouse
IBAN 30004 00440 00020613041 76
CIC Colmar IBAN 30087 33080 00020036601 24
RCS Mulhouse 73 B 55
SIRET 786 503 847 00018 - APE 0812Z
N° TVA FR 36 786 503 847



BÉTONS - MORTIERS - CHAPES - ENDUITS - EN SILOS - EN BIG BAGS - EN SACS

AR00655 – v2 du 24/02/2021

TEGRAL BETON DE CHAUX FIBRE 810_C8/10_D8mm_X0

Silo	AR00655				
-------------	----------------	--	--	--	--

Description du produit

TEGRAL BETON DE CHAUX 810 est un béton pré-mélangé dans notre usine de BALDERSHEIM. Ce béton est formulé en fonction des exigences des clients et des valeurs limites applicables en France à la composition et aux propriétés des bétons suivant les normes en vigueur.

Données techniques

TEGRAL BETON DE CHAUX 810 est un béton de classe C8/10, confectionné avec un liant hydraulique gris conforme à la norme NF EN 197-1 et de la chaux conforme à la norme NF EN 459-1. Ce liant est dosé à raison de 350 kg par m³. Le rapport ciment sur chaux est inférieur à 20%. **TEGRAL BETON DE CHAUX 810** de granularité **0/8mm** est confectionné avec des granulats silico-calcaires séchés, calibrés et conformes aux normes NF P 18-545 et NF EN 12620 « granulats pour béton ». **TEGRAL BETON 810** est fibré à la demande du client avec des fibres polypropylènes 10mm.

Utilisation

- Pour béton de propreté, béton maigre ...
- Pour tous travaux de béton armé ou non armé dans la classe d'exposition X0.

Classes d'exposition

X0	XC1	XC2	XC3	XC4	XS1	XS2	XS3	XD1	XD2	XD3	XF1	XF2	XF3	XF4	XA1	XA2	XA3	
●																		
Rapport Eff/liant																		
-	0,65	0,60	0,60	0,60	0,55	0,55	0,50	0,60	0,55	0,50	0,60	0,55	0,55	0,45	0,55	0,50	0,45	
Teneur minimale en air %																		
												4	4	4				
Teneur minimale en liant KG/m3																		
150	260	260	280	280	330	330	350	280	330	350	280	300	315	340	330	350	360	
Type de ciment																		
							PM	PM			PMES				Etude	PMES	PMES	PMES
Classe de résistance minimale																		
-	C20/25	C20/25	C25/30	C25/30	C30/37	C30/37	C35/45	C25/30	C30/37	C35/45	C25/30	C25/30	C30/37	C30/37	C30/37	C35/45	C40/50	

Rendement

1 tonne donne environ 500 litres de béton prêt à l'emploi.

Mise en œuvre

TEGRAL BETON DE CHAUX 810 peut être gâché, soit manuellement, soit dans une bétonnière ou par un malaxeur continu équipant les silos TEGRAL.

La consistance du béton est en fonction de l'ouvrage.

Dans la classe X0, il n'y a pas d'exigence sur la quantité d'eau.

Dosage en eau de 20% à 25% d'eau suivant la consistance souhaitée pour l'ouvrage.

Conditionnement

En silo Tegral avec malaxeur.

Conditions d'utilisation

La température d'application doit être comprise entre 5°C et 35°C.
L'eau pour la fabrication du béton doit être potable.

Stockage

En silo, le produit est totalement protégé contre les influences atmosphériques.
Le produit est à utiliser au plus tard 12 mois après la date de livraison.



DANGER   TEGRAL S.A.S Route de Bantzenheim F-68390 BALDERSHEIM Tél 03 89 56 52 88	Mélange contenant du ciment gris
	Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H335 Peut irriter les voies respiratoires. Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition l'emballage. P102 Tenir hors de la portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P261 Éviter de respirer les poussières : porter un masque de protection. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux /du visage. P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : P352 Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Evacuer le contenu et l'emballage dans un centre de traitement. Pauvre en chromate selon réglementation 2003/53/EG